



Aire sur l'Adour



p. 8 et 9

Sainte Quitterie est accessible et la crypte rénovée



p. 11

La maison de la chasse
baptisée
Robert Peyrezabes



p. 7

PENSEZ À VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT !



p. 13



p. 5

La sécurité, un conseil
pour mieux lutter contre
la délinquance.

Édito du Maire



Chères Aturines, Chers Aturins,

Le 1er janvier prochain, plus aucun stationnement ne sera payant sur la commune. En effet, un changement de législation imposait une mise aux normes de nos horodateurs avec des frais conséquents pour assurer l'entretien annuel de ce matériel.

Nous avons alors opté pour un choix différent en proposant, en concertation avec les commerçants, un stationnement en zone bleue. Ce dispositif vous facilitera la vie pour vous rendre au cœur de ville.

Il est important, primordial pour moi, d'avoir un centre-ville dynamique. UC2A, l'association aturine des commerçants et artisans œuvre dans ce sens, en proposant tout au long de l'année des animations.

Je m'efforce, pour notre bien à tous, de trouver une cohérence en matière d'offre commerciale et plus particulièrement entre les commerces situés en centre-ville et les enseignes de la périphérie.

L'attractivité du centre-ville passe aussi par son embellissement. Plusieurs chantiers importants ont été lancés au cours de l'année.

C'est le cas de l'église Sainte Quitterie.

En effet, la mise en valeur de la crypte ainsi que la mise en accessibilité de l'édifice, permettront notamment aux nombreux pèlerins de Saint Jacques de Compostelle de faire escale dans notre commune.

Il est essentiel de valoriser notre patrimoine qui est un atout majeur pour l'amélioration de notre tissu économique.

Les travaux d'accessibilité, au niveau des établissements recevant du public, engagés sur la commune, nous ont permis d'être classé « 5ème ville Landaise d'accessibilité ».

Je suis conscient qu'il reste encore beaucoup de travaux à effectuer mais cela prouve que notre action va en faveur de tous les citoyens même ceux qui sont malheureusement confrontés un jour à une difficulté.

Les travaux de rénovation de la rue René Méricam et du Quai des Graverots se termineront en 2018.

Il s'agit de travaux importants car ces rues ont malheureusement été délaissées pendant de nombreuses années.

L'embellissement de nos rues, de nos quartiers, améliore notre cadre de vie et l'attractivité de notre territoire.

Ces travaux prennent du temps, mais permettent à Aire sur l'Adour d'être une ville où il fait bon vivre, tous ensemble.

Très sincèrement,

Xavier Lagrave
Maire d'Aire sur l'Adour

Sommaire

INFOS À RETENIR... Page 3
Les pacs se font désormais en mairie
Permanence pour l'inscription sur les listes électorales
Élection du conseil municipal des enfants et des jeunes

EN BREF Pages 4 à 5
Parc arboré : une mesure de sécurité
Délinquance : des chiffres stables
Travaux de la rue René Méricam
Aménagements sur l'Adour
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
Dernière séance du CMEJ

DOSSIER Page 6
Une commune accessible

ZOOM SUR Pages 7 à 9
Les zones bleues, un stationnement 100 % gratuit.
La rénovation de la crypte de Sainte Quitterie

VIE COMMUNALE Pages 10 à 11
Les Médiévales
Octobre Rose
Journées européennes du patrimoine
Maison de la chasse Robert Peyrezabes

VIE ASSOCIATIVE Page 12
Forum des associations

ETAT CIVIL page 13
Naissances, mariages et décès

AGENDA page 14
Les événements à venir sur la commune

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 15

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave •
Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour •Photos : Service communication, François Lietta, Stéphane Brethes – Charles Latterrade, • Imprimeur : Castay (labelisé Imprim'Vert) •
Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Juillet 2016 • Tirage : 3 900 ex. La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Infos à retenir ...

LES PACS SE FONT DESORMAIS EN MAIRIE

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier d'état civil depuis le 1er novembre 2017. Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour plus d'informations sur ce dispositif, vous pouvez vous rapprocher du service état civil de la ville.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et qui ne sont pas déjà inscrits ou qui ont changé de commune de résidence doivent s'inscrire en mairie.

La dernière permanence de 2017, vous permettant de vous inscrire sur les listes électorales se tiendra en mairie le samedi 30 décembre 2017 de 10 h à 12 h.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE

Le conseil municipal des enfants et de la jeunesse sera renouvelé lors d'un vote le lundi 4 décembre prochain. Le conseil municipal des enfants et de la jeunesse (CMEJ) vise à sensibiliser les jeunes à la vie de la commune, de les initier à la citoyenneté et de leur permettre de réaliser certains projets.



ACCUEIL ÉTAT-CIVIL ET ÉLECTIONS : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (19h le vendredi)

PERMANENCE HLM : 2ème jeudi du mois à partir de 17h

PERMANENCES DU CCAS : mardi de 8h30 à 12h et jeudi de 13h30 à 17h30 (M^{mes} Carla Frankaert et Géraldine Zacchello - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr)

NUMÉROS UTILES MAIRIE : 05 58 71 47 00 • POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 • CIAS : 05 58 71 41 91

• MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 • MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 • GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43 • SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 • SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 • POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64 • MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 • SAMU : 15 • GENDARMERIE : 17 • POMPIERS : 18

PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES

• **Le Point Info Famille Aire et Tursan (PIF)**, 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h, jeudi de 9 h à 12 h - 05 58 71 92 98

• **Permanences juridiques gratuites (PIF)** : **Notaire** : premier mardi de chaque mois de 11 à 12 heures sur rendez vous.

Avocat : troisième mercredi de chaque mois de 14 à 17 heures sur rendez vous.

• **La Maison des services publics Saint Louis**, 4 rue Méricam. Pour connaître les jours d'ouverture de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.

• **Logement ADIL 40**, Maison des services publics, deuxième mardi du mois de 14h à 17h, rendez-vous au 05 58 46 58 58.

En bref...



PARC ARBORÉ: UNE MESURE DE SÉCURITÉ

Les services techniques de la commune ont dû abattre plusieurs arbres. Ils étaient malades et/ou pouvaient s'effondrer sur la voie publique. Des solutions de remplacement sont à l'étude pour permettre à de nouvelles essences d'être plantées.

DÉLINQUANCE : DES CHIFFRES STABLES

Les derniers chiffres de la gendarmerie sur la commune démontrent une stabilité du nombre d'actes délictueux commis.

Si les délits restent toujours trop nombreux, il faut saluer le travail réalisé par nos forces de l'ordre pour mettre en échec la délinquance et sur l'implication des militaires pour résoudre les enquêtes qui leur sont confiées.

Pour lutter contre les cambriolages, nous vous rappelons que la Police Municipale propose gratuitement l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit de surveillances régulières de votre domicile lors de vos congés. N'hésitez pas à vous inscrire à ce dispositif, avant de partir, directement auprès de la police municipale.



TRAVAUX DE LA RUE RENÉ MERICAM

Dans le cadre de l'embellissement de la commune, la rue René Méricam sera entièrement rénovée. La voirie, les trottoirs seront refaits et les réseaux remplacés et enfouis. La fin des travaux est prévue dans le courant du quatrième trimestre 2018.



AMÉNAGEMENTS SUR L'ADOUR

Dans le cadre de la stratégie de rétablissement de la libre circulation piscicole pour la reconquête des axes migratoires, une passe à poissons est en cours de construction sous le pont de l'Adour. De plus une passe à canoë sera aménagée afin de favoriser cette pratique sportive sur notre fleuve.



En bref ...



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est réuni le 19 octobre à l'hôtel de ville. Présidé par le Maire Xavier Lagrave, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est "le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune". Il réunit le Préfet, le Procureur, les forces de gendarmerie, la police municipale, des élus et des acteurs associatifs ou éducatifs. Le conseil évoque l'état de la délinquance et la sécurité sur la commune. Il propose des réflexions pour l'endiguer. Il existe à Aire sur l'Adour, comme dans toutes communes des Landes, de la délinquance. Mais il apparaît que nous sommes confrontés à une délinquance d'opportunité. Une porte de voiture non verrouillée, une fenêtre laissée ouverte dans une maison sans occupant et le délinquant se saisit de cette brèche pour réaliser un larcin. Enfin certains délinquants n'hésitent pas à agir par ruse auprès des personnes âgées ou dépendantes. Ne pas hésiter en cas de doute, à solliciter les services de la police municipale ou de gendarmerie face à ce type d'escroquerie. Le CLSPD se réunit au moins une fois par an pour dresser le bilan de l'année écoulée et définir les nouvelles priorités.



DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

C'était la dernière séance des élus du conseil municipal des enfants et des jeunes de la ville d'Aire sur Adour. Après deux ans de mandat, ils ont profité d'une séance plénière à l'hôtel de ville pour dresser le bilan de leurs actions.

Dans la salle du conseil municipal, ils ont présenté au Maire Xavier Lagrave et aux élus municipaux les actions mises en place au cours de nombreuses commissions du CMEJ. Enfin un film est venu retracer le séjour parisien des jeunes élus au cours duquel ils ont pu visiter l'Assemblée Nationale et de grands monuments parisiens. A l'issue de la séance, une exposition a été organisée pour présenter de façon chronologique le déroulé des deux années écoulées.



En haut, la dernière séance du CMEJ de la mandature 2015-2017

A gauche, le CLSPD lors de la réunion du 19 octobre 2017

Dossier



Aire sur l'Adour est classée 5ème commune accessible du département des Landes

Depuis 2013, le baromètre de l'accessibilité des Landes, oeuvre pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, quel qu'il soit.

Sept associations départementales y participent pour évaluer la mise en accessibilité des villes de plus de 3000 habitants du département.

Pour l'année 2017, la commune d'Aire sur l'Adour décroche la cinquième position du classement départemental. La municipalité continue d'oeuvrer pour faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments publics.

En effet, la notion d'accessibilité concerne non seulement les personnes en situation de handicap, mais aussi toutes les personnes à mobilité réduite, telles que les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents avec des poussettes...

Concevoir des espaces publics et des voiries accessibles est un objectif partagé et une obligation réglementaire. Cet objectif est une préoccupation permanente pour la municipalité lors de la création ou la rénovation d'espaces ou bâtiments publics.

1	SAINT-PAUL-LÈS-DAX	17,5
2	PARENTIS-EN-BORN	16
	SAINT-PIERRE-DU-MONT	16
3	SANGUINET	15,75
4	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	15,5
5	AIRE-SUR-L'ADOUR	15
	MONT-DE-MARSAN	15
6	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	14,75
	DAX	14,75
	LABENNE	14,75

Classement établi par le Baromètre départemental



A Aire sur l'Adour, les feux tricolores sont équipés d'un dispositif sonore pour permettre aux personnes aveugles ou aux malvoyants de pouvoir traverser la voie en toute sécurité par l'émission d'un signal sonore lorsque le feu de circulation est rouge.

A Aire sur l'Adour, nous consultons des associations dédiées aux personnes à mobilité réduite avant de lancer des travaux. Cela permet de bénéficier de leurs expertises et de s'assurer que nos travaux permettront aux personnes à mobilité réduite de se déplacer aisément.



Zoom sur ...

LES ZONES BLEUES STATIONNEMENT 100% GRATUIT

Pour faire vos courses au coeur de ville, fini les horodateurs... 1 h 30 de parking gratuit

A compter du 1er janvier prochain, le stationnement des véhicules sur la commune d'Aire sur l'Adour sera 100 % gratuit. Pour remplacer les parkings payants, la municipalité va créer des zones bleues. Zoom sur ce nouveau mode de stationnement qui concernera les parkings du coeur de ville.

LA ZONE BLEUE VOUS FACILITE LA VIE

S'arrêter chez un commerçant, récupérer vos achats... avec le stationnement en zone bleue, c'est désormais possible car il s'agit d'une zone de stationnement gratuite et limitée à 1 heure et 30 minutes.

PLUS DE STATIONNEMENT POUR TOUS

En imposant une rotation des véhicules toutes les 90 minutes au maximum, on offre plus de places de stationnement pour les usagers des commerces du coeur de ville.

CONTRIBUER AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE

En créant des zones bleues, la municipalité opte pour une mesure simple pour aider les commerçants du coeur de ville à attirer de nouveaux clients dont le paiement du stationnement peut constituer un frein à se rendre au centre d'Aire sur l'Adour.

ÉCOUTE ET RÉACTIVITÉ

Pour contribuer au développement du coeur de ville, il faut écouter les acteurs du centre. Pas besoin de longues réflexions, la municipalité a suggéré cette proposition aux représentants des commerçants. Une démarche participative répondant aux besoins exprimés des commerçants.

REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT

Plus de parking à payer, c'est plus de pouvoir d'achat à dépenser chaque année chez vos commerçants.

DES HORAIRES ADAPTES

Les zones bleues seront actives du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Les parkings concernés sont le parking du Général Lieux , le parking du Général de Gaulle, le parking du 19 mars 1962 et la place du commerce.

Un petit geste suffit : présentez votre disque de stationnement !



Il sera obligatoire d'apposer un disque de stationnement sur le pare-brise de votre véhicule.

Un disque est mis à votre disposition gratuitement à l'accueil de la mairie, de la police municipale ou auprès de votre commerçant.

Il vous suffit d'apposer votre disque sur votre pare brise et de sélectionner, sur le disque, l'heure de votre arrivée sur la place de parking. La durée de stationnement maximale étant de 1h30, vous pourrez ainsi calculer l'heure de fin de stationnement. Vous saurez combien de temps vous pourrez stationner en toute tranquillité pour ne pas être verbalisé.

RENSEIGNEMENTS

Police municipale - rue Gambetta - 05.58.71.47.04

Zoom sur ...

LA RÉNOVATION DE LA CRYPTE DE SAINTE QUITTERIE

Sainte Quitterie : Des rénovations d'ampleurs pour un site d'exception

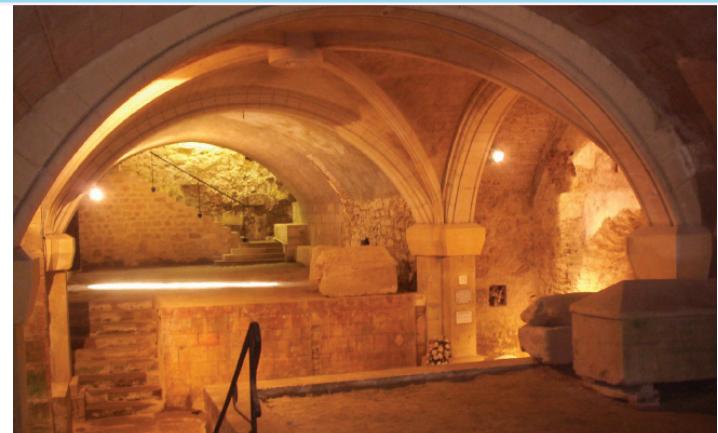
La visite de l'église est un passage incontournable sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle que de nombreux pèlerins viennent visiter chaque année. D'importants travaux s'imposaient pour ce site d'exception.

Ces travaux permettent d'assurer l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite. Tout d'abord sur le parvis, le cheminement depuis la rue vers l'entrée de l'édifice a été réaménagé pour y accéder aisément. En suivant, un élévateur permet également d'entrer dans la nef pour les personnes en fauteuil roulant et des mains courantes sont désormais présentes sur l'ensemble du parcours menant à la crypte.

La crypte a subi aussi de nombreuses améliorations, tant sur la sécurité que sur la mise en valeur du lieu. Des rampes ont été ajoutées aux escaliers d'accès et des murets ont été créés pour éviter tout accident. Sur le plan esthétique, des pavés issus d'un ancien édifice religieux ont remplacé la terre battue. Ils s'inspirent de la tomette de la nef. Ajoutons que les pierres ont été polies pour en faire ressortir les différents motifs. Enfin la mosaïque a été placée sur un piédestal pour pouvoir la contempler à sa juste valeur tout comme les reliques sont exposées dans des vitrines sécurisées.



Restauration des maçonneries et des peintures au dessus du sarcophage et rénovation des portes d'accès à la crypte



La crypte avant les travaux de rénovation



La crypte après les travaux de rénovation



La clé de voûte a été retaillée

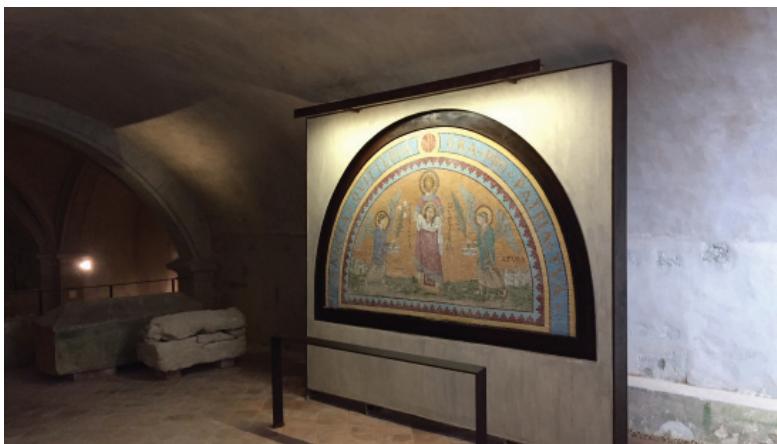
LA RÉNOVATION DE LA CRYPTE DE SAINTE QUITTERIE



Le parvis de l'église bénéficie d'un meilleur accès pour les personnes à mobilité réduite



Réplique à taille réelle du sarcophage dans la nef avec un descriptif de la crypte.



Mise en valeur de la mosaïque de Sainte Quitterie

VISITER LA CRYPTE ?

Visites guidées gratuites.

Prendre rendez-vous auprès de Mme BOUGUE à la mairie.

06.77.02.43.44



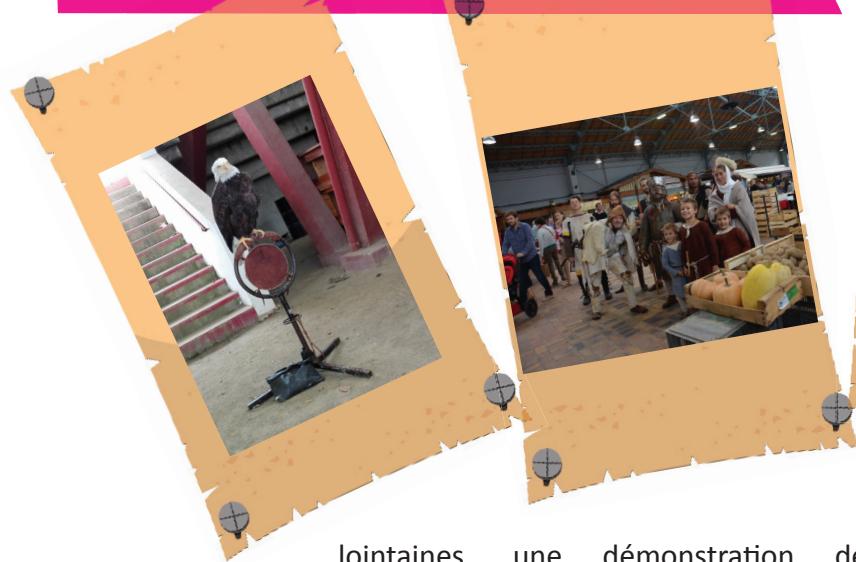
Vue panoramique de la crypte après les travaux

Vie communale...



Retrouvez dans cette rubrique quelques événements passés. Aire sur l'Adour, une ville qui bouge !

Les Médiévaux



lointaines, une démonstration de leurs capacités de combat lors des duels. Les troubadours ont assuré l'animation de la journée et les enfants ont pu s'initier à la calligraphie médiévale.

Le cancer du sein est le cancer féminin le plus diagnostiqué. L'opération "Octobre Rose" rassemble associations, professionnels de santé et organismes sanitaires. Elle cherche à sensibiliser les femmes sur le dépistage du cancer du sein. En effet, environ 12 000 femmes décèdent de cette maladie, or, plus le diagnostic est précoce, meilleures sont les chances de guérison. C'est le message délivré par cette opération de prévention, d'information, de levées de fonds et d'initiative autour du symbole du ruban rose. C'est le cas à Aire sur l'Adour où les commerçants ont organisé une journée dédiée le 8 octobre, en affichant des vitrines roses.

Tout au long de cette journée, des événements spécifiques se sont déroulés comme une course à pied et un lâcher de ballons.

Le 16 septembre de l'an de grâce 2017, Aire sur l'Adour est revenue à l'ère médiévale. Les chevaliers ont pénétré les frontières des terres aturines pour venir s'établir sur les berges de l'Adour. Sur le port improvisé, un drakkar est venu approvisionner le marché de la cité. Accompagnés de marchands, les chevaliers n'ont pas manqué d'offrir, aux Aturins et spectateurs des contrées

Octobre Rose



BON À SAVOIR

- 54 000 nouveaux cas par an ;
- 63 ans, l'âge moyen du diagnostic ;
- 12 000 femmes subissent une mastectomie ;
- Un diagnostic précoce est mieux traité.

Vie communale...



Maison de la chasse Robert Peyrezabes

La maison de la chasse d'Aire sur l'Adour porte désormais le nom de Robert Peyrezabes. Robert Peyrezabes s'est installé sur la commune à la fin des années 50 avec son épouse. Ils auront quatre enfants. Adepte du sport, il sera membre de plusieurs clubs sportifs. Homme de coeur, il sera pompier volontaire pendant de nombreuses années. Son implication croissante l'amènera à s'intéresser à la vie municipale en devenant conseiller municipal de 1995 à 2001.

Sa grande passion restera la chasse. Dès 1988, il sera conseiller technique de l'ACCA avant de rejoindre en 1993 le conseil d'administration. En 2013, il est élu Président de l'ACCA d'Aire sur l'Adour. Il s'impliquera jusqu'à la fin de sa vie dans l'association de chasse.

C'est pour rendre hommage à son sens du dévouement et toute son implication que la maison de la chasse porte désormais son nom. La plaque a été dévoilée le 7 octobre dernier en présence de sa famille et ses plus proches amis chasseurs.



*Maison de la chasse
Robert PEYREZABES*



Journées européennes du patrimoine



Beaucoup de visiteurs pour les journées européennes du patrimoine. L'église Sainte Quitterie a connu une forte affluence lors de la visite guidée organisée par la commune. De l'histoire du site, à celle de Sainte Quitterie, les visiteurs ont pu mieux connaître ce lieu emblématique de notre commune. Les visiteurs pouvaient également visiter le carmel, la mairie et le parc municipal.



Vie associative..

Nouvelle saison sportive pour les nombreuses associations Aturines. Du sport, de la culture, des arts... Un choix diversifié pour occuper vos temps libres.

Comme chaque année, le forum des associations lance la nouvelle saison associative. Vous êtes nombreux à venir vous renseigner sur les activités proposées par les nombreuses associations de la commune.

Les visiteurs du forum ont pu rencontrer les représentants de chaque association et pourquoi pas découvrir une activité nouvelle afin de prendre de bonnes résolutions pour la rentrée.

Les acteurs associatifs engagés participent à la qualité de vie de notre commune. Ce dynamisme associatif offre ainsi une véritable synergie, un "vivre ensemble" indéniable, dans un esprit de fraternité entre citoyens et entre les différentes générations.

La municipalité remercie les nombreux bénévoles engagés dans l'une des associations de la commune.

QUELQUES CHIFFRES

En France, le **nombre de bénévoles a augmenté de 11,6 %** au cours des six dernières années. Aujourd'hui plus de **20 millions de Français** sont impliqués dans le bénévolat.

L'**engagement associatif progresse** avec une hausse de **16,8 %** du taux d'engagement de la population.

59% des bénévoles s'engagent **dans une seule association**, et 41% le sont dans plusieurs.

37% des **Français voudraient s'engager** mais reconnaissent qu'ils manquent de temps pour s'impliquer.

Source: Association reconnue d'utilité publique France Bénévolat



Lors du forum des associations, les sportifs de la ville sont à l'honneur. Bravo à eux pour leurs victoires tout au long de l'année.



Etat Civil...



Naissances

- Manel, Irène, Fatima VAN LANKER
- Léo MICHIAUX
- Tyler SABATHÉ
- Baptiste DARRICAU
- Gabin, Milan, Baptiste LABAT
- Rania TAÏRA
- Jahyana GRESILLON
- Nolan BILLEPINTE
- Rosana, Margarida GOMES PEREIRA
- Gabin LABARDACQ

Mariage

- Marion LABAT et Michaël POUYSSEGUR
- Constance, Violaine, Marie de RUFFI de PONTEVEZ GEVAUDAN et Mathieu EPAULARD
- Laurie, Andrée, Christine BERTHON et Teddy MILLARD
- Noémie, Claire PELLARINI et Paul LALANNE
- Amandine CLOFENT et Jonathan, Pierre CRABOS
- Emilie, Antonia MOINET et Jérémie SÉBIE
- Samantha, Georgette, Angélique MERVILLE et Frédéric FERREIRA JOAQUIM
- Marie MAYSONNAVE et Dominique, Patrick JULMANN
- Karine, Jeanine, Joaquina ODEN et Léon BERRY
- Jean-Pierre BRUN et Luc, André, Albert Jean-Pierre CUXAC

Décès

- Michel BAQUÉ
- Guy, Théophile, Henri HURET
- Marie-Rose, Louise DUBIAU veuve THEUX
- Jean-Marc PELLARINI
- Jean-Luc TAUZIN
- Raoul SEMPÉ
- Yvonne, Maximilienne POUCHALAN veuve LAGARROSSE
- France, Julienne, Marguerite ANDORRE épouse DESCOUNBÈS
- Yvette, Jeanne LACOMBE
- Christine, Caroline CASAMAYOU
- Jeanne, Magdelaine BENTÉJAC veuve LAFENÊTRE
- Simone COSTES veuve GRENIER

- Anne, Marie, Jeanne, Claire LATOUR
- Pascual, Juan RUIZ
- Guy, Charles, Maurice MAILLET
- Gilbert, Daniel MAZOT
- Jacqueline JUGE veuve FAURE
- Yves, Georges, René PORTE
- Madeleine, Henriette JOURDAN
- Jacques, André DUNOUAU
- Joséphine VICENTE-FIGUERAS veuve TABOY
- Michel, René SOUMOULOU
- Marie, Madeleine, Yvonne, Marcelle CHARRIER épouse JOYEAU
- Odette, Marie, Jeanne DOURS veuve CAZAUBON
- Jean, Michel CHIARANDINI
- Solange, Odette MOUNEY veuve MOUDENS
- Geneviève TARRICQ
- Nicole, Juliette, Odile ISIDORE veuve DARBO
- Eliane, Anne, Thérèse BETBEDER épouse DAUBA
- Nicole, Raymonde, Madeleine MICARDIERE épouse DEDIEU
- Georgette LESTAGE veuve JAUDET
- Solange, Marie, Angèle GROS veuve SARRADE
- Marie, Madeleine, Jeanne DUCOUSSO
- Jean-Pierre PRÉVOST
- Daniel Jacques MIELLE
- Paule, Cécile WATELLE veuve ANCELIN
- Marie, Eveline MATHIEU épouse PÉRIN
- Paulette LAGREOU épouse BIDAUBAYLE
- Irène, Françoise, Marie LANUSSE
- Henri, Marius, Paul MANCIET
- Jacques, Serge LAURIoux
- Josiane SOBOUL veuve REBOUL
- Patrice, Christophe MERON
- Marie, Madeleine PIRAUVE veuve TASTET
- Bruno, Pierre, Marc SARRADE
- Catherine, Emilie, Isabelle BOURGEAS
- Raoul, Louis, Laurent FAGET
- Albert ABADIE
- Claudine, Yvette DELGOVE épouse GOUPIL
- Gilberte DESTOUET veuve DESTRAC
- Jean-Claude BLANCHARD
- Christian, Georges CAZAUX
- Jeannine, Marie LABATUT veuve PEYRAS
- Emile CANFÉLO
- Marie GRELLETY veuve DARRACQ PARIES
- René, Jean DUPOURQUÉ
- France, Maria FARGUES veuve GONZALEZ
- François MORVAN
- Philippe, Jean DUMARTIN



Agenda

FESTIVITÉS

→ Du 1er au 10 décembre
du lundi au vendredi
de 12 h à 14 h
de 16 h à 19 h
le samedi
de 10 h à 21 h
le dimanche de 10 h à 19 h
PATINOIRE
Place du commerce



CONCERT

Le dimanche 17 décembre
16 h

Organisé par l'ensemble vocal Canta Laïqua de l'amicale laïque montoise et le comité d'animation musique d'Aire sur l'Adour.

"Voyage musical de l'Espagne médiévale à l'Amérique Latine baroque"
Chapelle Saint Joseph

→ Le vendredi 8 décembre
**COUP D'ENVOI DES
ILLUMINATIONS DE NOËL**

→ Le dimanche 10 décembre
09 h - 18 h
MARCHÉ DE NOËL
EN présence du père Noël
Stand de maquillage
Clown avec des ballons à formes
Distribution d'un goûter par le Père
Noël aux enfants présents à 16 h 30.
Sous le marché couvert



Téléthon

SOLIDARITÉ

Le samedi 9 décembre
TELETHON
Place de l'Hôtel de Ville
Parc municipal

SPORTS

ADOS BOUGEZ

Le programme sportif de l'Office Municipal des Sports

Chaque vacances scolaires, l'office municipal des sports propose un programme varié d'activités pour les enfants et adolescents.

La très grande majorité des activités sont gratuites !

Programme d'hiver bientôt disponible sur le site Internet de la ville.



CULTURE / LOISIRS

Le jeudi 14 décembre

18 h

CONFÉRENCE

"Peter Bruegel l'Ancien, le peintre allégorique du 16ème siècle"

Par Francis Boule, conférencier en histoire de l'art

Centre d'Animation

Entrée libre et gratuite

Salle de l'Orangerie

Entrée libre et gratuite

Le mardi 20 mars

18 h

CONFÉRENCE

"Jules César dans la BD, les séries TV : de l'histoire à la fiction"

Par Julie Gallego, maître de conférences de latin

Salle de l'Orangerie

Entrée libre et gratuite

Le jeudi 18 janvier

18 h

CONFÉRENCE

"Naples, 1266 - 1442, l'aventure angevine"

Par Fabienne Coudin, historienne

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le samedi 13 janvier 2018

19 h

Centre d'Animation

Cette rubrique annonce les événements à venir sur la commune. Pour faire paraître une manifestation, merci d'envoyer un courriel à communication@aire-sur-adour.fr

Expression politique

Expression politique



Chères Aturines, chers Aturins,

La majorité municipale est à l'écoute de l'ensemble des Aturines et Aturins. Dans beaucoup de communes, les coeurs de ville n'ont plus aucune vie commerciale. Aire sur l'Adour est encore préservée par ce phénomène même si quelques commerces restent vides. L'opposition veut faire des propositions pour le cœur de ville via la communauté de communes. Bien nous les attendons ...

Mais nous ne voulions pas rester spectateurs, nous avons donc rencontré les représentants des commerçants du cœur de ville pour leur proposer une mesure simple : créer du stationnement par une meilleure rotation des véhicules et offrir la gratuité du stationnement. Cette possibilité s'appelle la zone bleue. Après approbation de l'association des commerçants, le conseil municipal a voté favorablement cette proposition. Que penser de la position des élus de l'opposition? Ils ont voté contre cette proposition prétextant une perte de recettes de 8 000 € (sur un budget de 5 000 000 €).

La disparition des commerces en centre-ville coûtera bien plus cher à la collectivité.

Nous pensons que la concertation et le travail collectif sont la meilleure façon de répondre aux attentes des Aturins tout en optant pour l'intérêt général. C'est en choisissant cette méthode que la majorité municipale engage des travaux d'embellissement de la commune qui contribuent à rendre notre ville chaleureuse et agréable.

Avec le Maire, et l'ensemble de notre équipe, nous serons ravis de vous retrouver le samedi 13 janvier 2018 à 19 h au centre d'animation pour la traditionnelle cérémonie des voeux que nous vous présenterons de vive voix, et où nous pourrons échanger ensemble sur les réalisations à venir de la municipalité.

La majorité municipale - Groupe "Ensemble pour un souffle nouveau".



Lors du conseil municipal du 2 novembre, nous avons pu constater, une fois de plus, les retards et les atermoiements de l'exécutif municipal par rapport à divers projets présentés par le Maire.

Le projet d'aménagement du Quai des Graverots, est toujours à l'étude et ne connaîtra une réalisation qu'à l'été 2018 : estimé à 450 000 € au début de l'année 2017, il s'élève aujourd'hui à 900 000 € ! Est-ce raisonnable ? Nous ne le pensons pas. Il faut revoir à la baisse ce projet pour aménager certes cette rue mais pas à un tel coût. Telle est notre position.

Le projet du local associatif présenté par le Maire et son adjointe au sport a par ailleurs fait débat. La ville a acheté pour 105 000 € l'ancienne halle aux vêtements, rue Henri Potez, afin d'y relocaliser les associations aujourd'hui installées dans l'immeuble situé rue Félix Despagne au Mas. Le Maire prétend que le coût d'accèsibilité de cet édifice chargé d'histoire locale est trop élevé. Ce bâtiment à l'architecture généreuse est sain et son coût de mise aux normes est évalué à 150 000 /180 000 €. Aucune association ne demande d'en partir. Le projet municipal est lui coûteux (environ 700 000 €) et inadapté. Pourquoi donc s'entêter à réaliser cette opération ? Nous y sommes opposés, et préférerons la restauration intégrale de l'actuelle Maison des associations.

Ces deux exemples illustrent bien l'impréparation et l'improvisation de notre exécutif municipal qui connaît par ailleurs, en interne, de vraies fissures, liées à la gouvernance du Maire. Vous pouvez voir l'intégralité de ce conseil municipal sur le site « regards aturins »

Les 6 membres d'opposition

Agathe Bourretière, Robert Cabé, Florence Gachie, Jérémie Marti, Paulette Saint-Germain, Jérôme Saubouas.

DES LE 1^{ER} JANVIER 2018

LA ZONE BLEUE!

Pour faire vos courses au coeur de ville...

Fini les horodateurs...
1h30 de parking gratuit !



OU?

Parking du Général Lieux
Parking du Général De Gaulle
Place du 19 Mars 1962
Place du Commerce

1H30

DE PARKING GRATUIT

Stationnement 100% Gratuit

**J'aime ma ville,
J'y fais mes achats !**



*Nîmes
sur
l'Hérault*